

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: DON EN ESPECES D'UNE USAGERE DE LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE EN REMERCIEMENT DES SERVICES DISPENSES PAR L'ESPACE NUMERIQUE DE LA MEDIATHEQUE COEUR DE VILLE DÉCISION N° DM-22-076 EN DATE DU 07 MARS 2022

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que la Médiathèque de Vincennes, dans le cadre de ses missions, dispense à ses abonnés un accompagnent d'aide numérique dans leurs démarches administratives :

CONSIDÉRANT que Madame Dominique Braun, usagère de la Médiathèque, a effectué le 29 janvier 2022 un don de trois cents euros (300,00€) en espèces à la Médiathèque Cœur de ville pour exprimer sa satisfaction quant à l'accompagnement numérique dont elle a bénéficié à de nombreuses reprises à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de ville ;

CONSIDÉRANT que le don de Madame Dominique Braun n'est grevé ni de conditions ni de charges ;

DECIDE

D'ACCEPTER le don de trois cents euros (300,00 €) en espèces effectué par Madame Dominique Braun, en remerciement de l'accompagnement numérique dont elle a bénéficié à de nombreuses reprises à l'espace numérique de la Médiathèque Cœur de Ville ;

D'IMPUTER la recette à l'article 7713 fonction 321 (bibliothèques et médiathèque) du budget communal.

Pour extrait conforme, Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20220307-Imc1H9417H1-AR Date de réception en Préfecture : 07/03/2022

Date de Publication : 07/03/2022